

Conditions générales de vente

Ces conditions sont applicables à toutes ventes conclues avec l'Hostellerie Saint Paul, 28 rue Nationale, 49680 VIVY (à l'exception des réservations groupes). De ce fait, le client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et s'engage à les respecter.

Ces conditions de vente sont modifiables à tout moment, et les conditions applicables seront celles en vigueur à la date où la réservation sera effectuée.

ARTICLE 1 - LES TARIFS

Les prix sont indiqués en Euros. La TVA est toujours comprise.

Les prix indiqués ne comprennent que les prestations strictement mentionnées dans la réservation.

Au prix mentionné dans la réservation seront ajoutées, lors de la facturation, les prestations complémentaires fournies par l'hôtelier lors du séjour et, le cas échéant, la taxe de séjour.

Les prix applicables sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Les hôteliers sont libres de faire varier leur prix à tout moment. Aussi, le prix affiché lors d'une visite sur le site Internet [hotel-st-paul.fr](http://www.hotel-st-paul.fr) n'est valable que pour les commandes prises pendant la durée de son affichage. Seul le prix indiqué dans la confirmation de réservation est contractuel.

Aucun séjour réservé avant la mise en place d'une éventuelle offre promotionnelle ne fera l'objet de remboursement, même partiel.

ARTICLE 2 - RESERVATIONS ET MOYENS DE PAIEMENT

Les réservations sont effectuables sur le site : <http://www.hotel-st-paul.fr> ou par téléphone 02 41 53 07 20 . La réservation ne sera effective que si cette dernière est garantie par le client, en communiquant un numéro de carte de crédit avec date de validité.

Le règlement de l'ensemble des prestations se fera directement auprès de l'hôtel (exceptions faites pour les réservations prépayées au moment de la réservation).

L'hôtel se réserve le droit de refuser toute réservation dans le cas où le numéro de carte de crédit serait incorrect ou la réservation incomplète.

Les réservations quelle que soient leurs origines seront payables en €uro uniquement.

L'Hostellerie Saint Paul accepte les cartes de crédit suivantes : Visa et Mastercard, et possède un système de réservations sécurisée (SSL) qui protège et crypte toutes les

données sensibles transmises à la réservation afin d'empêcher toute divulgation à un tiers.

Lors de l'enregistrement de la réservation, une autorisation de débit de la carte de crédit sera effectuée. Ceci sera fait à titre informatif, et ne sera en aucun cas un débit du compte sauf dans les cas suivants :

- Offre promotionnelle « non annulable- non remboursable ».
- Si la date de validité de la carte de crédit est antérieure à la date d'arrivée.
- Si la date d'arrivée est supérieure à 89 jours par rapport à la date de réservation.

Le client est le seul responsable de son choix des services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que la responsabilité de l'Hostellerie Saint Paul ne peut être recherchée à cet égard

ARTICLE 3 - FORCE MAJEURE

La force majeure s'entend de tout événement extérieur aux parties présentant un caractère à la fois imprévisible et insurmontable qui empêche soit le client, soit l'hôtelier d'assurer tout ou partie des obligations prévues au contrat.

Il en est notamment ainsi en cas de grève, insurrection, émeute, prohibitions édictées par les autorités gouvernementales ou publiques

Il est expressément convenu que la force majeure suspend, pour les parties, l'exécution de leurs obligations réciproques et que chaque partie supporte la charge des frais qui en découlent.

Les clients supporteront notamment seuls les frais supplémentaires qui pourraient être engagés pour permettre la poursuite du voyage, à la suite de la survenance d'un cas de force majeure.

ARTICLE 4 - MODIFICATION ET ANNULATION DE SEJOUR

Toute modification ou annulation de réservation devra faire l'objet d'une demande par email à contact@hotel-st-paul.fr ou par téléphone au 02 41 53 07 20.

La demande ne deviendra effective qu'au moment où l'Hostellerie Saint Paul aura confirmé son acceptation par écrit. En cas de modification ou d'annulation de séjour, les conditions suivantes s'appliquent (sauf cas de force majeur) :

- Pour toute réservation effectuée et payée via le site Internet, aucun délai de rétraction ne sera accepté et aucun remboursement ne sera effectué ;
- Pour toute demande effectuée à moins de 24 heures de la date d'arrivée prévue, le montant de la première nuitée vous sera facturé ;
- En cas de non-présentation à la date d'arrivée prévue, votre carte de crédit sera débitée du montant total du séjour ;
- Tout séjour commencé est entièrement dû.

Pour les réservations effectuées via le site internet de nos partenaires, l'annulation devra s'effectuer via ce site. Les conditions d'annulation qui s'appliquent sont alors propres au partenaire et peuvent donc être différentes de celles de l'Hostellerie Saint Paul.

En cas de prolongation de séjour, le client devra interroger la réception de l'hôtel à 10h00 au plus tard le jour du départ prévu, afin de connaître les disponibilités.

ARTICLE 5 - L'HOTEL ET LES PRESTATIONS

Le tarif petit-déjeuner enfant s'applique aux enfants jusqu'à 10 ans inclus.

Les chambres sont disponibles à partir de 15h00 et doivent être libérées pour 12h00 AU PLUS TARD le jour du départ. Un supplément pourra être facturé en cas de non-respect de l'heure maximale de départ. En cas d'arrivée tardive, la réception devra être prévenue.

Le client accepte et s'engage à utiliser la chambre en bon père de famille. Aussi tout comportement contraire aux bonnes mœurs et à l'ordre public amènera l'hôtelier à demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

En période de COVID, il n'y aura pas de nettoyage de la chambre pendant votre séjour. Des informations vous seront communiquées lors de votre arrivée concernant cette règle.

ARTICLE 6 - DELOGEMENT

En cas de non-disponibilité de l'hôtel St Paul ou en cas de force majeure, ce dernier se réserve la possibilité de faire héberger totalement ou partiellement le client dans un hôtel de catégorie équivalente ou supérieure, proposant des prestations de même nature. Le transfert sera alors à la charge de l'hôtelier qui ne pourra être recherché en paiement d'une quelconque indemnité supplémentaire.

En période de COVID, aucun délogement ne pourra être effectué sauf en cas de problème technique dans la chambre.

ARTICLE 7 - RECLAMATIONS

Toute réclamation doit être adressée à l'Hostellerie Saint Paul par lettre recommandée A/R, et ce dans un délai de 15 jours suivant le départ du séjour faisant l'objet de la dite réclamation. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 8 - INFORMATIQUE ET LIBERTE

En application de la loi 78-17, dite informatique et libertés, les clients sont avertis que leur réservation fait l'objet d'un traitement nominatif informatisé. Les utilisateurs disposent d'un droit d'accès et de rectification des données saisies, qui s'exerce

auprès du siège social : Hostellerie Saint Paul, 28 rue Nationale, 49680 VIVY. Il est précisé que ces informations ne sont pas communiquées à des tiers.

L'Hostellerie Saint Paul propose un accès internet en wifi. Le client utilisateur s'engage à ce que les ressources informatiques mises à sa disposition ne soit en aucune manière utilisées à des fins de reproduction, de représentation, de mise à disposition ou de communication au public d'œuvres ou d'objets protégés par un droit d'auteur, par un droit voisin tels que des textes, images photographies, œuvres musicales audiovisuelles, logiciels et jeux vidéo, sans l'autorisation des titulaires des droits prévus aux livre I et II du code de la propriété intellectuelle lorsque cette autorisation est requise.

L'Hostellerie Saint Paul dispose d'un système de vidéosurveillance au sein des parties communes du bâtiment.

ARTICLE 9- RESPONSABILITES

L'hôtel décline toute responsabilité en cas de vol, perte, dégradation des effets appartenant aux clients durant leur séjour.

Le client sera tenu pour responsable de tout dommage, de toute dégradation, de tout acte de vandalisme qui pourrait survenir du fait de l'occupation des locaux et/ou du fait des participants et/ou du personnel dont il a la charge, tant aux biens mobiliers, de décoration et immobiliers appartenant ou non à l'hôtel.

De ce fait, l'Hostellerie Saint Paul peut donc demander au client de quitter l'établissement sans aucune indemnité et sans aucun remboursement du séjour en cours, et de rembourser les dommages causés par ces actes.

ARTICLE 10- LOI APPLICABLE

Les présentes Conditions générales de vente sont régies par la loi française. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. Les litiges relèveront de la compétence exclusive des juridictions françaises.